

Fiche d'information Programme LIFE 2014-2020

Présentation générale

Le programme européen LIFE, doté d'un budget de 3.4 milliards d'euros pour la période 2014-2020, soutient des actions en faveur de l'environnement et relatives au changement climatique. Il est structuré en deux sous-programmes : environnement et action pour le climat.

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ améliorer la qualité de l'environnement ; ➤ application des politiques et législations de l'UE -environnement et climat ; ➤ soutenir la mise en œuvre du 7e PAE ; ➤ promouvoir une économie bas carbone et résiliente ; ➤ stopper et inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité ; ➤ améliorer la gouvernance en matière d'environnement et de climat à tous les niveaux. 	
Les deux sous-programmes et leurs priorités	<i>Environnement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ environnement et utilisation efficace des ressources ; ➤ nature et biodiversité ; ➤ gouvernance et information en matière d'environnement.
	<i>Climat</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ atténuation du changement climatique ; ➤ adaptation au changement climatique ; ➤ information et gouvernance en matière de climat.
Eligibilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PME ; ➤ ONG ; ➤ Administrations publiques. 	

Budget 2014-2020	<i>Environnement</i>	2.1 milliards d'euros (75%)
	<i>Climat</i>	0.69 milliard d'euros (25%)
Taux de cofinancement de l'UE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règle : 60% maximum ; ➤ Exception : 75% maximum pour les projets Nature axés sur des habitats/espèces prioritaires des Directives «Oiseaux et Habitats». 	
Outils	<i>Instruments financiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ NCFE (<i>instrument pour le financement du Capital Naturel</i>) pour : les PME ; ➤ PF4EE (<i>instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique</i>) pour : les ménages, les administrations publiques souhaitant améliorer leur efficacité énergétique.
	<i>Projets traditionnels</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant moyen de la subvention : 1,5 million d'euros ; ➤ Boîte à outils en ligne (en anglais): guides pour la rédaction des propositions, recommandation pour l'évaluation, etc.
	<i>Projets intégrés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget : 8 à 12 millions d'euros de cofinancement européen par projet ; ➤ Durée : de 4 à 8 ans ; ➤ Environ 3 projets intégrés par Etat membre sur 7 ans ; ➤ Objectif : mise en œuvre d'un plan ou d'une stratégie environnementale à l'échelle d'un territoire plus large que les projets LIFE traditionnels ; ➤ Particularités : <ul style="list-style-type: none"> • Les projets intégrés devront mobiliser au moins une autre source de financement (nationale, européenne, privée) ; • Candidature en deux temps : soumission d'une note de concept (automne) puis de la proposition complète (printemps suivant).
	<i>Projets d'assistance technique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Destinataires : candidats à un projet intégré souhaitant un accompagnement pour la finalisation de la candidature ; ➤ Objectif : soutien dans l'élaboration de la candidature, il doit être demandé un an avant le projet intégré ; ➤ Enveloppe maximale : 100 000 euros ; ➤ Taux de cofinancement : 60%.